

# **Compte rendu des discussions Conseil consultatif des sciences**

---

**Téléconférence  
Le 6 avril 2004**

**Membres présents****Membres**

Judith Hall  
Keith Bailey  
Karen Grant  
John Kelton  
Chris Loomis  
Paul Paquin  
Janet Rossant

**Secrétariat**

André La Prairie  
Susan Tessier

**Membres d'office**

Karen Dodds (pour Diane Gorman)  
Patrick Borbey  
Lisa Camelon pour Scott Broughton  
Ray Edwards pour Susan Fletcher  
Kevin Keough  
Charles Mallory pour Marcel Nouvet  
Janice Hopkins pour Wendy Sexsmith  
Edith Morber pour Ian Shugart.

**Excusés**

Ardene Robinson Vollman  
Lorne Babiuk  
Robert Brunham  
Patricia Clements  
Linda Lusby  
Kathryn O'Hara  
Mark Goldberg  
David Roy  
Stanley Vollant  
Ian Green  
Janice Charette  
Alan Bernstein  
Pierre-Gerlier Forest  
Dixie Snider

**Mot d'ouverture****D<sup>re</sup> Judith Hall, présidente**

La D<sup>re</sup> Hall remercie les membres de leur participation à la téléconférence et souligne l'importance de fournir des avis, en temps opportun, concernant le rôle de l'expert scientifique en chef de Santé Canada. Elle précise que le rôle a été modifié depuis que le Conseil a proposé pour la première fois un expert scientifique en chef. Les changements prévus à Santé Canada et le récent examen sous tous azimuts du Bureau de l'expert scientifique en chef portent à croire qu'il serait important d'aborder ces points et de fournir des conseils opportuns à l'expert scientifique en chef.

**Mot d'ouverture****D<sup>r</sup> Kevin Keough, expert scientifique en chef**

Le budget 2004 appuie la création d'une nouvelle agence de santé publique, l'établissement d'un nouveau poste d'agent de santé publique en chef du Canada et la collaboration avec les provinces et les territoires en vue de l'établissement d'un réseau pancanadien de santé publique. Le D<sup>r</sup> Keough souligne que l'Agence servira de point central en ce qui concerne les questions de santé publique du système fédéral. Son mandat, qui sera déterminé après la nomination d'un nouvel agent de santé publique en chef, consistera probablement :

- à diriger et à gérer les efforts fédéraux visant à prévenir et à gérer les situations d'urgence en santé publique;
- à diriger et à gérer les efforts fédéraux visant à surveiller et à contrôler les maladies infectieuses;
- à diriger et à gérer les efforts fédéraux liés à la surveillance et au contrôle des maladies chroniques et des blessures;
- à élaborer, à mettre en oeuvre et à évaluer les politiques, les programmes, les services et les stratégies favorisant la santé de la population, la promotion de la santé et le bien-être.

À court terme, l'Agence sera responsable des services, des ressources et des employés de la Direction générale de la santé de la population et de la santé publique de Santé Canada. Aucune décision n'a été prise concernant la nouvelle structure organisationnelle et les rapports hiérarchiques, ni en ce qui a trait aux autres secteurs du Ministère susceptibles d'être rattachés à la nouvelle Agence, s'il y a lieu. De façon générale, l'Agence collaborera avec divers services régionaux, pouvant constituer l'infrastructure réseau des activités de santé publique.

On s'attend également à ce que l'agent de santé publique en chef du Canada (ASPCC), qui relèvera directement du ministre de la Santé, gère et dirige l'Agence. Le processus de sélection de l'agent devrait débiter sous peu.

Le processus visant à nommer un nouvel expert scientifique en chef est en cours.

## Résumé de la discussion

- Les différents liens hiérarchiques et les méthodes de reddition de comptes au sein du portefeuille de l'Agence, qui relève directement du ministre, ont été abordés.
- Une lettre d'appel du sous-ministre a été envoyée en vue d'obtenir des candidatures pour le poste d'expert scientifique en chef. On encourage fortement les membres du Conseil à proposer des noms.
- Les observations formulées dans le rapport de l'examen tous azimuts sont examinées. On se demande si l'expert scientifique en chef assumera un rôle de chef de file au sein du milieu scientifique ou s'il agira à titre de scientifique contribuant à l'élaboration de politiques et à la prise de décisions. Les membres du Conseil estiment que l'expert scientifique en chef doit faire fonction de dirigeant au sein du milieu scientifique de Santé Canada pour pouvoir jouir de la crédibilité nécessaire à la prise de décisions éclairées et à l'élaboration de politiques.
- On souligne que l'expert scientifique actuel a fait de l'excellent travail en guidant et en rehaussant le profil des sciences à Santé Canada. Le nouveau titulaire du poste devra continuer en ce sens et jouer un rôle de conseiller encore plus actif. Le rapport de l'examen tous azimuts constitue un examen et non une évaluation de l'expert scientifique en chef et du BESC. On remarque également qu'après seulement trois ans de mandat, il pourrait s'avérer inopportun de modifier complètement les fonctions de l'expert scientifique. Les membres du Conseil estiment que la meilleure approche à adopter pour l'instant consiste en un exercice d'établissement des priorités.